

Accord préalable pour le transfert d'armes à feu et de munitions (Formulaire 11290*02)
Accéder au Formulaire – Cerfa 11290*02



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00